

Recherches sociographiques



Danielle RIVERIN-SIMARD, *Carrières et classes sociales*

Paul Bernard

Volume 32, Number 1, 1991

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/056595ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/056595ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Bernard, P. (1991). Review of [Danielle RIVERIN-SIMARD, *Carrières et classes sociales*]. *Recherches sociographiques*, 32(1), 119–123.

<https://doi.org/10.7202/056595ar>

anglais, mais de façon plus approfondie, alors que l'autre, *Les classes sociales au Canada et au Québec : bibliographie annotée* (1979), première du genre au Québec, présente un résumé des travaux qui couvrent le vingtième siècle, les débuts de l'industrialisation (1850-1914), le Régime anglais (1760-1850) et même le Régime français, dans une perspective principalement historique.

Au-delà de la production québécoise et canadienne, le chercheur, désireux d'avoir une idée précise et rapide du contenu de la littérature américaine sur la stratification sociale, dispose d'une volumineuse compilation (près de 2 000 articles) avec annotations sur le sujet. La bibliographie de Graham Charles KINLOCH, *Social Stratification : An Annotated Bibliography* (1987), rassemble les articles de périodiques des années 1960-1980 portant sur les inégalités sociales. Une introduction fait état des points faibles de cette littérature, esquisse quelques conclusions générales portant sur l'analyse et l'interprétation de la stratification. Ses aspects historiques, théoriques, méthodologiques et comparatifs sont abordés non seulement pour les États-Unis mais aussi pour de nombreux autres pays dont le Canada. Un repérage des besoins de recherches particulières complètent le document.

Sous la direction de Louis MAHEU du département de Sociologie de l'Université de Montréal, la revue *Current Sociology* publiera en 1992 un numéro spécial sur la littérature relative aux classes sociales et aux mouvements sociaux. En plus de présenter une version anglaise de l'essai synthèse de l'ouvrage que nous recensons, la livraison comprendra des «essais similaires portant sur les productions britannique, allemande, italienne, française, américaine et latino-américaine». Le chercheur ou l'étudiant désirant se documenter sur des situations nationales autres que celle du Québec ou du Canada aura tout intérêt à parcourir ce prochain numéro.

Sans parler d'explosion de l'information, l'ouvrage de Descent, Maheu, Robitaille et Simard témoigne de l'effervescence de la recherche sur les classes sociales et les mouvements sociaux au Québec et au Canada. Il fournit à la fois une réflexion synthèse et un accès sûr à l'essentiel des écrits sur le sujet. En réalité, c'est un outil documentaire à acquérir ou à consulter pour quiconque s'intéresse aux classes sociales ou aux mouvements sociaux.

Gaëtan DROLET

*Division des collections en sciences humaines,
Bibliothèque de l'université Laval.*

Danielle RIVERIN-SIMARD, *Carrières et classes sociales*, Montréal, Saint-Martin, 1990, 332 p. («Éducation permanente».)

Ambitieuse entreprise que celle de Danielle Riverin-Simard : elle a recueilli auprès de 800 travailleurs de la région de Québec, dans une quarantaine de milieux de travail, des entrevues sur le vécu et les visées de carrière, puis elle a tiré de cette colossale banque de données trois livres, dont celui-ci, et une demi-douzaine d'articles.

Ambitieuse également l'idée qui préside à l'étude : il n'y a pas que l'élite à faire carrière ; la succession des étapes de la vie professionnelle présente à tous, en principe, l'occasion de réaliser des projets liés à la production d'une histoire personnelle, à l'élaboration de l'histoire collective, voire à l'expansion de « l'histoire cosmique ». Certes, les perspectives se révèlent plus restreintes dans les classes sociales « inférieure » et « moyenne » que dans la classe « aisée », mais les membres de celle-ci peuvent également se voir imposer ou s'imposer eux-mêmes des limites.

Vision généreuse, donc, qui ne limite *a priori* les projets de vie au travail ni à l'orbite économique (la maximisation des gains ou des utilités), ni à l'orbite psychologique (l'optimisation des satisfactions). La création de sens dans et par le travail n'a pas d'horizon prédéfini ; elle peut sourdre de la culture populaire tout aussi bien que de réflexions nourries par les livres vedettes prônant l'excellence.

Ces nobles intentions et ce gigantesque effort sont pourtant mal servis par la stratégie analytique adoptée. Plusieurs questions fondamentales de conceptualisation et de méthode sont soit escamotées, soit traitées avec une rigueur insuffisante. C'est pourquoi je n'insisterai pas sur des conclusions qui me paraissent sujettes à caution. Je me pencherai plutôt sur les facteurs qui limitent la validité des résultats : une typologie confuse des classes sociales, dont les liens avec la notion de carrière sont mal assurés ; une typologie des projets de vie au travail, dont les composantes ne paraissent ni exhaustives, ni mutuellement exclusives ; le défaut de tenir compte de dimensions aussi essentielles que le rapport entre la vie de travail et la vie hors travail, ou les différences entre les hommes et les femmes ; des présuppositions discutables (et indiscutées) à propos du caractère longitudinal des données ; et enfin, l'absence d'indications sur la validation de l'analyse des entrevues.

L'ouvrage de Riverin-Simard met en parallèle l'évolution des projets de travail qu'entre-tiennent, au cours de leur vie, les membres de trois classes sociales. On s'attendait donc à ce que le plus grand soin soit apporté à la construction théorique et empirique de ces classes, mais trois découpages au moins se disputent l'attention du lecteur. On affirme tout d'abord que « la classe défavorisée correspond à celle des cols bleus, et la classe moyenne, à celle des cols blancs. Les spécialistes et les professionnels, de même que les managers et les propriétaires de moyens de production constituent la classe aisée. » (P. 34.) Non seulement les termes employés dans ce premier énoncé ne sont-ils pas définis, mais à peine une page plus loin l'auteure évoque-t-elle une deuxième série de caractéristiques :

Signalons enfin que les critères de stratification utilisés pour classer les 788 sujets combinent les aspects quantitatifs (revenus : élevé, moyen, bas) et qualitatifs (occupations spécialisées, semi-spécialisées et non-spécialisées). [...] De plus, la nature du travail s'avérant le concept central de notre recherche, nous tenions à lui accorder une attention primordiale dans la répartition des sujets. (P. 35.)

Enfin, la discussion théorique insiste à plusieurs reprises sur la nécessité de privilégier une conception des classes qui soit relationnelle et explicative, plutôt que distributionnelle et descriptive ; soulignons toutefois que cette perspective est curieusement identifiée à la division *technique* du travail, alors qu'on s'attendrait plutôt à voir l'accent mis sur sa division *sociale*.

Au bout du compte, j'avoue n'être pas parvenu à déterminer comment les sujets ont en fait été distribués dans les classes aisée, moyenne et défavorisée. Certes, tout est clair dans le cas des travailleurs dont la position est pour ainsi dire congruente : cols bleus dominés, non spécialisés, mal payés, nettement défavorisés ; cols blancs jouissant d'une autonomie limitée, semi-spécialisés, payés moyennement et se faufilant entre l'aisance et la misère ; profession-

nels et gestionnaires spécialisés et puissants, à qui de hauts revenus procurent l'aisance. Mais des décennies de recherche sur les classes ont montré, précisément, que ces traits ne se recouvrent pas nécessairement : certains cols bleus sont plus qualifiés, mieux payés, voire plus autonomes que bien des cols blancs ; l'appartenance aux diverses catégories socioprofessionnelles (division technique) est théoriquement indépendante de l'appartenance aux classes définies par les rapports aux moyens de production (division sociale), et les deux variables sont loin de coïncider empiriquement ; enfin, la nature du travail des spécialistes, des professionnels, des administrateurs et des propriétaires des moyens de production n'a rien d'homogène, et on voit mal quel dénominateur commun pourrait servir de base à la définition de leurs projets de vie au travail.

Conséquemment, la finalité même de l'examen se dissout, dès lors que nous ne savons plus de quelles classes il est question. À quoi songent donc les travailleurs quand ils définissent ou remanient leurs projets de vie, sinon à la façon dont ils peuvent tirer parti, individuellement ou collectivement, des conditions de classe qui sont les leurs ? Mais encore faut-il, pour analyser correctement ces projets, connaître avec précision le matériau de base de ces réflexions, la situation de chacun. Pour les raisons indiquées ci-dessus, je doute fort que le schème analytique élaboré par l'auteure permette d'y arriver.

Si la variable indépendante de la recherche laisse à désirer, il en va malheureusement de même pour sa variable dépendante. Certes, la perspective d'ensemble est tout à fait valable : d'abord, comme je l'ai souligné, la notion de projet est abordée sans exclusion, avec attention et ouverture à la diversité ; ensuite, la volonté de structurer l'analyse autour d'une dialectique incluant l'aspect adaptatif et l'aspect créateur des projets permet en principe d'en explorer toute la complexité et les tensions. Mais encore une fois, la mise en œuvre n'est pas à la hauteur de cette noble visée.

Les projets de vie au travail sont répartis en six catégories selon qu'ils mettent l'accent soit sur l'histoire personnelle, collective ou cosmique, soit sur l'adaptation ou la création. (P. 42.)

EXPANSION DES HISTOIRES	FONCTIONS OU ATTITUDES	
	adaptatives (A)	créatives (C)
Personnelle (1)	A1	C1
Collective (2)	A2	C2
Cosmique (3)	A3	C3

On voit tout de suite poindre plusieurs problèmes. En premier lieu, n'est-ce pas faire violence à la nature dialectique des attitudes adaptatives et créatrices que de forcer les propos des travailleurs interviewés à entrer dans l'une de ces catégories à l'exclusion d'une autre ? De même, n'est-ce pas priver les projets de leur richesse que de les obliger à n'être qu'individuels, collectifs ou cosmiques ? Certes, l'auteure pourrait arguer que dans la vie et dans les dires d'un travailleur donné, à un temps précis, un seul de ces aspects prédomine et que la dialectique se situe à un moment de synthèse provisoire ; je veux bien en convenir, à condition qu'un tel argument soit présenté et justifié, ce qui n'est malheureusement pas le cas.

En deuxième lieu, la description des types de projets présentée aux pages 43 à 45 est indigente et ne fournit certainement pas au lecteur ou à l'analyste le moyen de classer sans

ambiguïté les propos des sujets. Je serais bien incapable, par exemple, de distinguer un projet de type A1 d'un autre de type A2 à partir des définitions fort semblables qui en sont proposées :

[Type A1.] Exercer une fonction surtout adaptative au sein de son histoire personnelle (ou professionnelle) signifie que l'adulte semble se définir implicitement comme ayant un rôle à peu près inefficace quant à sa propre destinée ou à l'orientation de son histoire au travail. Malgré une grande énergie déployée pour sa survie, l'individu se sent tenu d'exécuter les ordres des autorités socio-économiques ou morales.

[Type A2.] Exercer une fonction surtout adaptative au sein de sa collectivité (patelin, village ou organisation socio-économique de son organisme-employeur) signifie que l'adulte semble implicitement considérer sa destinée comme ayant été principalement soumise aux contingences de cette histoire. À ses yeux, il en a été le sujet et non l'acteur; il n'a tenu aucun rôle significatif ayant pu faire modifier, le moins, le cours de celle-ci; il n'en est ni l'acteur, ni l'élément déclencheur. L'exercice de ses fonctions adaptatives l'a amené à consentir et contribuer à l'histoire collective en travaillant dans un sens entièrement défini par la classe dominante.

En dernier lieu, le sens même de l'étude des projets est remis en question lorsque l'auteure discute du type C3: elle écarte d'emblée l'exercice d'une fonction créatrice dans l'histoire cosmique parce qu'un tel projet serait utopique, l'humanité ne pouvant modifier le déroulement de cette histoire. C'est là substituer, au nom du réalisme, le jugement de l'analyste à celui du sujet: certains pourraient bien se réclamer de ce type dans le cadre d'une vision du monde écologique ou religieuse. Cette irruption d'un critère « objectif » dans un classement des subjectivités laisse planer un doute sur la notion même de projet utilisée ici. Et on peut se demander jusqu'où s'étend l'empire du réalisme: comment classerait-on, par exemple, un projet qui se veut de type C2 (transformation de la collectivité), mais qui est utopique? Serait-il rétrogradé au niveau 1, c'est-à-dire considéré comme une illusion contribuant à maintenir l'équilibre dans l'histoire personnelle du sujet (type A1) ou à la propulser dans de nouvelles directions (type C1)?

Si la typologie des classes sociales et celle des projets de vie au travail posent problème, il n'en va pas autrement des variables intermédiaires. Je n'en mentionnerai que deux. Je m'étonne d'abord du manque de discussion théorique sur les rapports entre la vie de travail et la vie hors travail, même s'ils affleurent à plusieurs reprises dans le matériel d'entrevues. Comment, en effet, concevoir que les sujets pensent leur travail sans tenir compte de ce qui se déroule dans leur vie personnelle, dans la vie de leur collectivité et dans le vaste monde, mais en dehors du travail? Comment en particulier négliger les incidences de la vie familiale sur les engagements professionnels? Ce qui m'amène ensuite à trouver étrange l'absence du genre aussi bien dans la discussion que dans la présentation du matériel: à croire qu'hommes et femmes ont une vie professionnelle relativement semblable, que la discrimination d'emploi, la double journée de travail et le harcèlement sexuel n'existent pas!

Je me tourne maintenant vers des questions de méthodologie, et d'abord vers la caractéristique fondamentale de la recherche, celle qui lui fournit son ossature: la volonté d'étudier l'évolution des projets de vie au travail selon les étapes de la vie. En effet, l'âge impose, dans les diverses parties de l'ouvrage, un découpage en neuf tranches quinquennales allant de 23 à 67 ans. L'auteure interprète systématiquement ces données comme si les personnes passaient d'un stade à l'autre dans la définition de leurs projets, au fur et à mesure qu'ils sont projetés dans un nouveau groupe d'âge; en d'autres termes, la lecture est résolument longitudinale. Il y a une petite difficulté, toutefois: les données elles-mêmes ne sont pas longitudinales. Ce ne sont pas les mêmes individus qu'on a suivis au fil des étapes de leur vie; il s'agit de sujets différents qui se trouvent avoir, au moment de l'enquête, des âges variés. Rien ne garantit donc que le passé et le présent des plus âgés préfigurent l'avenir des plus jeunes.

Autrement dit, les données ne permettent pas de distinguer, selon la formule classique, les effets d'âge de ceux de période. On ne peut donc savoir si les gens qui ont tel âge à un moment donné de l'histoire entretiennent tels projets parce qu'ils ont cet âge (c'est-à-dire parce qu'ils en sont à telle tranche de leur vie) ou parce qu'ils ont grandi à une telle époque. Par exemple, les projets de la cohorte la plus âgée (63-67 ans) sont-ils tels parce qu'ils sont élaborés en fin de carrière, ou plutôt à cause du parcours historique particulier des sujets : ils ont commencé leur vie active approximativement pendant la Seconde Guerre mondiale, ils ont atteint l'âge mûr à peu près pendant la Révolution tranquille, etc. ? Voilà une question primordiale qui n'est pourtant pas abordée.

Comme autre faiblesse touchant la méthodologie, mentionnons la brièveté dans la présentation de la démarche, qui se réduit à la note 15 de la page 48 : « Pour les détails méthodologiques concernant l'analyse des 786 récits de vie au travail, le lecteur peut se référer à l'une ou l'autre des références de Riverin-Simard citées dans la bibliographie du présent ouvrage. » J'admets qu'on ne puisse refaire le monde et justifier toute sa trajectoire à chaque fois qu'on écrit. Je veux bien comprendre les pressions des éditeurs, souvent persuadés que le lecteur n'a que faire de ces détails. Mais c'est tout de même un peu court ! J'en ai à peine appris plus en consultant un texte de l'auteure dans *Recherches sociographiques* (1987). Je n'y ai pas trouvé réponse à mes questions sur la validation de l'analyse de contenu des entrevues. Se peut-il vraiment que les données présentent assez d'uniformité pour qu'on puisse intituler au singulier chacune des trois parties de l'ouvrage : « Trajectoire professionnelle de la classe moyenne/défavorisée/aisée » ?

En fait, l'ensemble du texte est écrit au singulier : l'adulte de telle classe sociale et de tel groupe d'âge entretient tel projet, tout au plus hésite-t-il entre deux types de projets. Je n'arrive pas à croire à cet adulte standard et asexué. L'auteur admet, il est vrai, l'existence d'exceptions, correspondant à environ un huitième de l'échantillon, mais aucune interprétation générale ne nous est fournie à leur propos. De qui s'agit-il ? Qui donc n'entret pas dans les cadres ? S'ont-ils des marginaux par rapport à leur classe ou des gens dont la vie hors travail présente des caractéristiques idiosyncratiques ?

On y verrait peut-être un peu plus clair si chacun des extraits d'entrevues portait, selon un usage qui se répand, un code permettant de repérer les différents locuteurs (sous couvert d'anonymat, bien sûr) ; une telle précaution donne au lecteur la possibilité de reconstituer la logique de la pensée de chaque sujet et donc de mettre à l'épreuve, jusqu'à un certain point, les interprétations de l'auteure. Dans l'état actuel des choses, le matériel sert exclusivement à titre d'illustration.

En somme, l'ouvrage de Danielle Riverin-Simard s'attaque à des questions importantes, et il les aborde avec une largeur de vue rafraîchissante. Mais il ne fait pas le poids du côté de la rigueur, et cela même en ce qui concerne des détails que l'éditeur aurait dû faire corriger. Par exemple, on massacre le nom d'auteurs comme Parkin ou Boukharine (p. 34) ; on attribue l'échelle de statut socio-économique des professions de Blishen et McRoberts au seul premier auteur ; on annonce 788 entrevues aux pages 34 et 38, mais 786 aux pages 46 et 48 ; et ainsi de suite. Négligences qui laissent songeur !

Paul BERNARD

*Département de sociologie,
Université de Montréal.*